

Le Bénédictin
L'Écho
Le Journal
Le Progrès
Le Travailleur
Le Peuple
Le Libérateur
Le Courrier
Le Journal de Québec
Le Journal de Montréal
Le Journal de Toronto
Le Journal de Vancouver
Le Journal de San Francisco
Le Journal de New York
Le Journal de Boston
Le Journal de Philadelphie
Le Journal de Baltimore
Le Journal de Washington
Le Journal de Richmond
Le Journal de Norfolk
Le Journal de New Haven
Le Journal de Hartford
Le Journal de Albany
Le Journal de Syracuse
Le Journal de Rochester
Le Journal de Albany
Le Journal de Syracuse
Le Journal de Rochester

Le Bénédictin
L'Écho
Le Journal
Le Progrès
Le Travailleur
Le Peuple
Le Libérateur
Le Courrier
Le Journal de Québec
Le Journal de Montréal
Le Journal de Toronto
Le Journal de Vancouver
Le Journal de San Francisco
Le Journal de New York
Le Journal de Boston
Le Journal de Philadelphie
Le Journal de Baltimore
Le Journal de Washington
Le Journal de Richmond
Le Journal de Norfolk
Le Journal de New Haven
Le Journal de Hartford
Le Journal de Albany
Le Journal de Syracuse
Le Journal de Rochester
Le Journal de Albany
Le Journal de Syracuse
Le Journal de Rochester

LE BELLEAU
JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES
Première insertion...
Autres insertions...
Tous les jours...
Le Gérant: BELLEAU & CIE.
Imprimeur: BELLEAU & CIE.

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

BELLEAU & Cie, administrateurs BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

ULRIC BARTHE, rédacteur.

QUEBEC, 4 SEPTEMBRE 1889

Lettres le voyage

EN MER

A BORD DU "CASPIAN"

23 août 1889.

Dans l'une de mes lettres sur Londres, je vous ai parlé de la Tour de Londres. C'est d'un monument du même genre, aussi exécrable que je me propose de vous entretenir aujourd'hui: la Bastille.

La Bastille! que de souvenirs sont évoqués par ce seul mot! que de légendes et de romans auxquels elle a servi de cadre! que de frissons de compassion ou de terreur son histoire a fait éprouver aux lecteurs! mais aussi que d'événements dont elle fut le théâtre ou le témoin!

Qui de nous, lisant les captivantes histoires ou les émouvants récits qui la prirent comme objectif, n'a pas senti s'éveiller en lui un vif sentiment de curiosité à l'égard de ce monument formidable? Qui de nous n'a pas, au moins une fois, formulé le souhait de se trouver transporté cent ans en arrière afin de voir de ses propres yeux cette Bastille si fameuse, de parcourir les lieux rendus célèbres par les faits dont elle fut le théâtre, de revivre en un mot, pendant un moment, au milieu de tous ces souvenirs immortalisés par l'histoire ou la légende?

N'est-ce point pour un homme vivant de nos jours, un rêve curieux que de se trouver brusquement en face de la mystérieuse prison, d'en franchir le pont-levis, de pouvoir circuler entre ses hautes murailles, de parcourir ses sombres corridors et de pénétrer dans ses humides cachots à peine éclairés par d'étroits spiroux, encore rétrécis par d'énormes grilles de fer.

Son imagination le met à la place d'un de ces prisonniers. Quel cauchemar effroyable! entendre tout à coup se refermer avec fracas la porte massive dont les colossales ferrures ont eu tant de peine à jouer pour lui livrer passage, se sentir séparé du reste des vivants sans qu'aucun bruit arrive de l'extérieur, sans que rien vienne troubler la solitude sépulcrale dans laquelle il se trouve, lorsque sont devenus muets les échos un instant réveillés par le cliquetis des fers.

Il s'agit, il est dit, de la guerre de 1870, de la guerre de 1871, de la guerre de 1872, de la guerre de 1873, de la guerre de 1874, de la guerre de 1875, de la guerre de 1876, de la guerre de 1877, de la guerre de 1878, de la guerre de 1879, de la guerre de 1880, de la guerre de 1881, de la guerre de 1882, de la guerre de 1883, de la guerre de 1884, de la guerre de 1885, de la guerre de 1886, de la guerre de 1887, de la guerre de 1888, de la guerre de 1889.

En effet, la reconstruction de la Bastille et du quartier de la porte St-Antoine est une des choses merveilleuses que j'ai vu à l'Exposition. C'est un architecte de talent, M. Colibert qui a conçu et exécuté ce projet tout à la fois grandiose et ingénieux; M. Colibert a voulu faire du réel en reconstituant intégralement la prison et ses abords, non pas en trompe l'œil mais en matériaux durables, avec les dimensions qu'ils avaient effectivement, l'aspect et les positions respectives de ces souvenirs historiques étant scrupuleusement restitués.

Ce qui frappe d'abord, quand on pénètre dans l'enceinte de la reconstruction de la Bastille, c'est le caractère absolu historique de l'œuvre. Rien ne rappelle l'époque actuelle, aussi nul anachronisme ne vient troubler l'esprit agréablement bercé par ce ressouvenir d'un autre âge. Le visiteur se promène dans de vastes rues, entre des maisons qui n'ont pas ces façades puisqu'on peut y pénétrer pour étudier, de visu les us et coutumes du commerce et de l'industrie d'il y a un siècle.

On peut voir les artisans et les marchands exerçant leur profession ou leur négoce; on peut pousser l'amour de la couleur locale jusqu'à faire avec les mets et les boissons de l'époque un repas semblable à ceux que faisaient nos aïeux. C'est, en un mot, une jolie petite localité en miniature qui est sortie du sol comme par enchantement.

Lorsqu'on avance dans la rue St-Antoine jusqu'au pied de la vieille prison, le décor change complètement, l'élargissement de la rue forme une sorte de place pleine d'air et de lumière, qu'enlèvent une série d'antiques maisons absolument disparues aujourd'hui des grands centres.

ACTUALITES

Pronostic météorologique pour les prochains jours: vent fort, pluie.

Observatoire de Toronto, 2 septembre, minuit.

Bas Saint-Laurent et Golfe. — Vents modérés; beau temps; peu de changement dans la température.

L'honorable M. Mercier est arrivé hier matin à Québec par le Pacifique.

La ligne de Kippewa, embranchement du chemin de fer du lac Temiskaming, qui a dix milles de longueur et conduit au lac Kippewa, est maintenant en opération.

Cette ligne est très importante pour le commerce de bois qui se fait dans cette région, en ce qu'elle facilitera le transport des provisions pour les chantiers de la rivière Ottawa, à Kippewa. Les provisions seront à transporter dans trois petits bateaux à vapeur qui les distribueront dans les différents parties du lac.

On croit aussi que ce chemin de fer sera utilisé pour le transport du bois carré à la rivière Ottawa.

On dit que toutes les tanneries de la Nouvelle-Angleterre et de New-York sont passées entre les mains d'un syndicat anglais.

Le révérend Donald Tait, B. A., le nouveau desservant de l'église Chalmers à Québec, a reçu à l'occasion de son départ de Berlin, Ontario, une adresse et plusieurs jolis cadeaux de la part des membres de son église en cette ville.

Le nombre des prisonniers diminue considérablement dans la prison de Québec. On y compte maintenant 53 prisonniers dont 11 n'ayant pas encore subi leur procès, 9 condamnés à mort, et 2 marins. Il ne reste donc que 33 prisonniers pour ce district, ce qui dit beaucoup en faveur de la moralité et de la bonne conduite de notre population.

Un correspondant du Chronicle écrit à ce journal en date du 2 septembre: "Le maire de Québec a toujours prêté une attention particulière à tout ce qui peut promouvoir les intérêts de la cité, et est doué d'une intelligence qui lui permet de juger promptement de la valeur de toute innovation."

Connaissant l'intérêt que ses concitoyens prennent dans le projet de la construction d'un pont sur le St-Laurent, devant Québec, l'honorable M. Langevin pensant qu'il était en Angleterre, le mois dernier, a été à Edinbourg un voyage dans le seul but d'examiner le pont à balancier qu'élevait et qui venait d'être terminé sur la "Firth of Forth", et d'après lequel les plans du pont de Québec ont été faits.

M. Langelier dit que ce pont est un ouvrage prodigieux. Il a deux milles de longueur; il est de dix-huit balanciers équilibrés entre eux; il est sur des piles de longeur, et sont si hauts que les ouvriers qui les ont placés ont dû y monter au moyen d'élevateurs. Le pont est maintenant terminé à l'exception de quelques travaux aux bras des balanciers. Le contrat pour la construction de ce pont était de £1,600,000 sterling et on dit que le coût total n'excéderait pas beaucoup cette somme.

Il est à remarquer que le pont de Québec sera d'un mille de long et qu'il n'aura qu'un seul tablier de 1400 pieds de longueur.

Le comité proposé à la vente des billets pour le bal de mardi prochain a tenu sa première réunion hier matin dans les bureaux de l'Écho. On s'est distribué la besogne et tout le monde semble être bien disposé. Pour l'information de ceux qui désirent se procurer des billets, nous dirons que le comité se compose de messieurs suivants: M. Charles Langelier, M. H. Kennedy, M. Ludovic Brunet, M. R. H. Smith, M. W. D. Baillargé et M. C. P. Storey.

Il nous fait plaisir d'apprendre que le quartier Champlain vient d'être notre ami M. McLaughlin au Conseil de ville, en dépit des efforts de nos adversaires qui avaient mis la question sur le terrain politique.

M. McLaughlin l'emporta par 4 voix de majorité sur son concurrent M. Paul.

L'hon. F. Langelier et M. Charles Langelier, qui étaient absents lors de la formation du comité du bal des citoyens, ont été adjoints au comité à la dernière séance.

Dans le cours de ses visites aux manufactures de Québec, M. C. T. Côté, l'un des inspecteurs officiels, a dû exiger que chaque établissement se munisse d'escaliers en fer, pratiqués à l'extérieur.

La loi et les premiers règles de l'humanité le veulent ainsi. C'est ce qu'on dit déjà compris bon nombre de nos industriels, qui se sont empressés de se soumettre à la loi.

Les ouvriers seront redevables de cette importante réforme à la présente administration provinciale.

On dit que le Pape a refusé de donner son avis au comte de Paris au sujet des prochaines élections en France et qu'il a motivé son refus en déclarant qu'il désire rester complètement neutre dans toutes les questions qui se rapportent à la politique française.

Nous avons déjà énoncé l'opinion que toute tentative d'abolition des écoles séparées et de l'usage officiel du français au Manitoba serait illégale et nulle. C'est aussi l'opinion que l'honorable Wm. McDougall, une autorité en matières juridiques, exprimait récemment dans une entrevue, avec un reporter: "Je doute, disait-il, que la législature du Manitoba, ait le droit d'abolir les écoles séparées en cette province. D'abord, pas plus que le gouvernement fédéral lui-même, les législatures provinciales ne peuvent rien changer à l'acte fondamental. En second lieu, les législatures provinciales sont empêchées par la section 93 de l'acte de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire par la constitution, d'adopter une loi de nature à causer un

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Nouvelles de Montréal

Le triste pique-nique de Beoli. — Le vote de candidat bien enroumé difficile.

Escarpées et bagarres sanglantes des matelots de la "Tourmaline". — Scène au congrès du travail à l'Hôtel de Ville.

Meurtre à St-Laurent. — L'achèvement abandonné par son mari. — Les causes devant les grands jurés.

(Service spécial de l'Écho)

Montréal, 4 sept. — Les bleus s'occupent beaucoup de leur pique-nique de Beoli, trois fois manqué, mais qu'ils espèrent enfin réussir cette fois.

Tout est mis en œuvre pour amener du monde. La Presse annonce que la coopération des Tailleur et Chapleau a été approuvée et qu'un programme sublime destiné à révolutionner le pays. Les points principaux seront l'instruction obligatoire et la suppression des contestations d'élections. La masse des bleus semble absolument froide.

Sir Hector Langevin est descendu samedi à Sorel pour tâcher de régler les difficultés du choix du candidat bleu. Les bleus désirent faire les élections avant l'apparition des nouvelles listes. Ce sera sans doute M. Morgan, avocat, qui fera la lutte pour les conservateurs. La convention libérale se tiendra jeudi en nuit.

M. H. Beaupré, directeur de la Patrie, s'est embarqué samedi sur la Champagne pour revenir au Canada.

M. l'évêché Préfontaine espère cette fois-ci pouvoir s'embarquer pour la France.

La question des vingt mille dollars supplémentaires demandés par le comité des chemins sera réglée jeudi. Il paraît que le comité des finances n'avait pas osé prendre sur lui de rien décider à cet égard sans l'avis du maire Grenier dont l'influence est toujours prépondérante sur le conseil.

M. Lemioux, père, a reçu une lettre de son fils, R. Lemioux, le correspondant de l'Écho, qui est actuellement à Rouen, France.

La ville est envahie par nos cousins les Américains qui se promènent paillardement en tête au grand ébahissement des badauds. Ce sont les "old fellows" de Portland (Maine) qui ont fait une excursion au nombre d'environ deux cents.

Mlle Rhea, la grande artiste si connue et si appréciée des Québécois vient de remporter un immense succès à Buffalo avec la nouvelle pièce "Josephine". Fleurs, bouquets, applaudissements, rien n'a manqué.

Les matelots de la "Tourmaline" ont voulu piquer la ville de Québec, hier soir. Une cinquantaine avaient pris possession du théâtre Royal et prétendaient agir en pays conquis au désagrément de l'assistance. Mal leur en prit, car un peloton de police appelé en toute hâte les a fait sortir avec une grande distribution de coups de bâton. Sept autres matelots ont été envoyés au dépôt, le restaurant de Mme Langevin et après avoir fait de copieuses libations, ont commencé un vacarme des plus épouvantables. La maîtresse de l'établissement employa d'abord la douceur pour les faire déguerpir, mais voyant qu'elle ne réussissait guère, elle appela à son secours, la police qui eut toutes les difficultés du monde à se rendre maîtresse de ces fureurs qui opposèrent une résistance de plus en plus vive. Finalement on parvint à les confiner au bureau central de police. Ils ont comparu ce matin en cour du Recorder et ont été trouvés coupables. Ils ont été renvoyés devant les autorités de la frégate qui leur infligeront la chasteté. Enfin, hier soir entre huit et neuf heures, l'hôtel de M. Antoine Berardo, 10 rue Barague, a été envahi par huit matelots de la corvette "Tourmaline". A la suite d'une discussion avec M. Berardo qui exigeait le paiement pour de la boisson vendue, ils ont assailli ce dernier ainsi que sa femme à coups de bâtons. Berardo a reçu des blessures sérieuses à la tête et sa femme ayant été frappée brutalement avec une chaise, sera forcée de garder le lit pendant plusieurs jours. Un mandat d'arrestation a été émis contre les matelots. L'un d'eux, E. Burton a été transporté à l'Hôtel Notre-Dame. Il a reçu plusieurs coups de couteau pendant cette bagarre.

Le congrès ouvrier de la Puissance a été officiellement ouvert ce matin à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de l'évêché de Montréal, en l'absence du maire et du procureur. M. Rolland a souhaité la bienvenue aux membres du congrès et a exprimé l'espoir que les membres du congrès obtiendront du succès et travailleront dans l'intérêt de toutes les classes de la société pour les ouvriers et les patrons qui ont besoin les uns des autres.

M. Caré, président du congrès, a répondu qu'on s'efforcera de travailler dans l'intérêt général et la séance a été levée pour s'ouvrir de nouveau à la salle Weber, rue St-Jacques, où se tiendront désormais les séances.

La rue Dubord était en émoi la nuit dernière. Une femme venait de se précipiter en bas d'une fenêtre et prendre une course à travers le carré Victor-Gillet. Elle était poursuivie par un homme et de ses lamentations. Un voisin put l'atteindre et la ramena à la maison. Il a fallu de plus la faire surveiller, car à tout instant elle menaçait de renouer sa périlleuse tentative. La pauvre femme sera probablement internée à l'asile de la Longue Pointe. On dit que la malheureuse, qui est encore dans toute la force de l'âge aurait été lâchement abandonnée par son mari qui n'était pas capable de subvenir aux besoins de sa famille. La pauvre femme est folle.

Un vieux cultivateur de St-Laurent, nommé Ouellette, a été blessé mortellement dimanche soir par son genre dans une discussion qu'il avait eue avec lui à propos des mauvais traitements que ce dernier avait infligés à sa femme. Il est resté mourant pendant plusieurs heures et est mort samedi à St-Laurent.

Dans son adresse aux grands jurés siégeant actuellement à Montréal, le juge Dorion a fait remarquer que dans les poursuites privées des abus étaient glissés, dès surint à ce que les causes étaient portées par des particuliers devant le grand jury sans que les officiers de la couronne en eussent connaissance. Ces abus ont porté la législature à statuer qu'à de rares exceptions aucune cause ne serait portée devant les grands jurés sans le consentement du juge ou du procureur général, vu la mise en accusation du magistrat de police.

Le verdict suivant a été rendu par le jury du complot dans l'affaire de l'Explosion de Beoli. Que la Hamilton powder Company est à blâmer de n'avoir pas pris le soin nécessaire à la préservation de la vie des employés; que son manque de précaution est la cause de la mort des dits Joseph Favreau et Samuel Doucet.

(Service spécial de l'Écho)

Montréal, 4 sept. — Les bleus s'occupent beaucoup de leur pique-nique de Beoli, trois fois manqué, mais qu'ils espèrent enfin réussir cette fois.

Tout est mis en œuvre pour amener du monde. La Presse annonce que la coopération des Tailleur et Chapleau a été approuvée et qu'un programme sublime destiné à révolutionner le pays. Les points principaux seront l'instruction obligatoire et la suppression des contestations d'élections. La masse des bleus semble absolument froide.

Sir Hector Langevin est descendu samedi à Sorel pour tâcher de régler les difficultés du choix du candidat bleu. Les bleus désirent faire les élections avant l'apparition des nouvelles listes. Ce sera sans doute M. Morgan, avocat, qui fera la lutte pour les conservateurs. La convention libérale se tiendra jeudi en nuit.

M. H. Beaupré, directeur de la Patrie, s'est embarqué samedi sur la Champagne pour revenir au Canada.

M. l'évêché Préfontaine espère cette fois-ci pouvoir s'embarquer pour la France.

— M. Lowe, sous-ministre de l'Agriculture, et M. Pope, commissaire des patentes, ont entendu aujourd'hui la cause en appel de M. Joseph Brook qui a demandé l'annulation de la patente accordée à M. L. W. Whipple pour la fabrication d'étoffes duvetées.

— L'importation de l'oléomargarine en Canada est prohibée par l'acte des douanes du Dominion, et le gouvernement fédéral a aposté toute une armée d'officiers de douane pour faire respecter la loi. Cependant cette matière (beurre falsifié) est importé dans le pays en plus grande quantité que jamais.

Le relevé du commerce avec les États-Unis pour l'année finissant en juin 1889 indique que l'exportation de l'oléomargarine au Canada s'est élevée à \$54,715, soit une augmentation de \$9,267 sur l'année 1888.

M. J. B. Charlebon, un département des terres de la couronne de Québec, et M. Aubrey White, sous-ministre des terres de la couronne d'Ontario, travaillent actuellement à la division des archives de l'ex-bureau des terres.

Le gouvernement de la Colombie-Anglaise s'est plaint aux autorités fédérales de la conduite de l'amiral Henage, de l'escadre du nord du Pacifique, qui, dorénavant, a ordonné à un vaisseau allemand de déguerpir du quai où il était dans le port Esquimaux.

Le ministre de la marine a admis que l'amiral avait outrepassé ses droits en assumant les fonctions de maître de port.

M. Frédéric Villiers, artiste bien connu du Graphic de Londres, accompagnant Canada dans sa tournée dans le Nord-Ouest.

L'honorable M. Bowell ne partira pas pour le Nord-Ouest avant que le premier ministre soit de retour à Ottawa.

Sir John Thompson et l'honorable M. Foster reviendront ici vendredi ou samedi.

L'honorable John Carling est arrivé à Ottawa hier.

Ascension en ballon à Montréal

Succès de l'ascension par M. et Mme Salagnard au parc Scherer. — Toute énorme de spectateurs.

Montréal, 3 septembre. — Près de dix mille personnes se massaient dimanche après-midi au parc Scherer pour être témoins de l'ascension en ballon de M. et Mme Salagnard. Mme Salagnard qui a épousé l'excellent aéronaute français il y a cinq mois, n'avait jamais fait d'ascension. Elle se reposait en toute confiance sur l'habileté de M. Salagnard qui pendant trois ans, a étudié l'aérostation en France et a déjà été envoyé en aérostas sur les frontières allemandes. Si Mme Salagnard avait confiance entière dans la science de son époux, celui-ci, le vrai mérite est toujours prudent, n'était pas absolu sans crainte. Car à 4 heures, d'un coup de sifflet, il donnait le signal du départ qui s'est fait si gentiment que la foule n'a pu s'empêcher de battre des mains. Le ballon a gagné dans la direction de la rue Notre-Dame Ouest et s'est ensuite dirigé vers la rue Saint-Laurent. Il n'était pas très haut et de toutes les parties de la ville on a pu en admirer la marche légère et lente.

Dans les airs, M. et Mme Salagnard ont vu très-bien la ville et les environs, et, dans ses deux ascensions précédentes, M. Salagnard avait déjà altéré l'air.

M. Salagnard a contemplé notre firmament inondé de soleil et n'a pas eu d'autres émotions que celles qui transportent ceux à qui il est donné de faire heureusement un voyage dans le pays des nuages.

Vers les terrains de l'exposition, le ballon a considérablement descendu de lui-même. M. Salagnard a jeté le peu à peu qu'il lui restait et a pu atteindre encore à une hauteur de deux mille pieds environ.

N'ayant plus de soupe et est descendu à 5 heures et dix minutes dans un champ d'avoine coupée, situé entre la voie publique qui mène au Sault-a-Récollet et la voie ferrée du Pacifique au nord de la Montagne.

M. Salagnard a fait en sorte que le choc éprouvé en touchant terre fut le moins rude possible, mais il a encore surpris Mme Salagnard. Le cercle qui l'entourait a été brisé et le ballon a été projeté à terre. M. et Mme Salagnard sans les blessures cependant.

Le ballon prêt à reprendre son vol a fait un bond mais l'aéronaute a fait de sa main un anneau en se tenant à une clôture. M. et Mme S. agnard ont toutefois tombés dans un fossé qui se trouvait près de la clôture. Mais il n'y avait pas de danger de se noyer. Cinq minutes après, une foule de personnes sympathiques entourait M. et Mme Salagnard, et les félicitaient de leur heureux voyage aérien. C'était la vingt-neuvième ascension que M. Salagnard, fait depuis quelques années seulement.

Vers neuf heures, les heureux voyageurs étaient de retour au rez-de-chaussée du restaurant de M. Salagnard.

M. Salagnard dit qu'il a été très content du voyage et ajoute que Mme Salagnard n'en pourra jamais faire de plus beau.

Une guerre de races dans le sud

— M. Lowe, sous-ministre de l'Agriculture, et M. Pope, commissaire des patentes, ont entendu aujourd'hui la cause en appel de M. Joseph Brook qui a demandé l'annulation de la patente accordée à M. L. W. Whipple pour la fabrication d'étoffes duvetées.

— L'importation de l'oléomargarine en Canada est prohibée par l'acte des douanes du Dominion, et le gouvernement fédéral a aposté toute une armée d'officiers de douane pour faire respecter la loi. Cependant cette matière (beurre falsifié) est importé dans le pays en plus grande quantité que jamais.

Le relevé du commerce avec les États-Unis pour l'année finissant en juin 1889 indique que l'exportation de l'oléomargarine au Canada s'est élevée à \$54,715, soit une augmentation de \$9,267 sur l'année 1888.

M. J. B. Charlebon, un département des terres de la couronne de Québec, et M. Aubrey White, sous-ministre des terres de la couronne d'Ontario, travaillent actuellement à la division des archives de l'ex-bureau des terres.

Le gouvernement de la Colombie-Anglaise s'est plaint aux autorités fédérales de la conduite de l'amiral Henage, de l'escadre du nord du Pacifique, qui, dorénavant, a ordonné à un vaisseau allemand de déguerpir du quai où il était dans le port Esquimaux.

Le ministre de la marine a admis que l'amiral avait outrepassé ses droits en assumant les fonctions de maître de port.

M. Frédéric Villiers, artiste bien connu du Graphic de Londres, accompagnant Canada dans sa tournée dans le Nord-Ouest.

L'honorable M. Bowell ne partira pas pour le Nord-Ouest avant que le premier ministre soit de retour à Ottawa.

Sir John Thompson et l'honorable M. Foster reviendront ici vendredi ou samedi.

L'honorable John Carling est arrivé à Ottawa hier.

Ascension en ballon à Montréal

Succès de l'ascension par M. et Mme Salagnard au parc Scherer. — Toute énorme de spectateurs.

Montréal, 3 septembre. — Près de dix mille personnes se massaient dimanche après-midi au parc Scherer pour être témoins de l'ascension en ballon de M. et Mme Salagnard. Mme Salagnard qui a épousé l'excellent aéronaute français il y a cinq mois, n'avait jamais fait d'ascension. Elle se reposait en toute confiance sur l'habileté de M. Salagnard qui pendant trois ans, a étudié l'aérostation en France et a déjà été envoyé en aérostas sur les frontières allemandes. Si Mme Salagnard avait confiance entière dans la science de son époux, celui-ci, le vrai mérite est toujours prudent, n'était pas absolu sans crainte. Car à 4 heures, d'un coup de sifflet, il donnait le signal du départ qui s'est fait si gentiment que la foule n'a pu s'empêcher de battre des mains. Le ballon a gagné dans la direction de la rue Notre-Dame Ouest et s'est ensuite dirigé vers la rue Saint-Laurent. Il n'était pas très haut et de toutes les parties de la ville on a pu en admirer la marche légère et lente.

Dans les airs, M. et Mme Salagnard ont vu très-bien la ville et les environs, et, dans ses deux ascensions précédentes, M. Salagnard avait déjà altéré l'air.

M. Salagnard a contemplé notre firmament inondé de soleil et n'a pas eu d'autres émotions que celles qui transportent ceux à qui il est donné de faire heureusement un voyage dans le pays des nuages.

Vers les terrains de l'exposition, le ballon a considérablement descendu de lui-même. M. Salagnard a jeté le peu à peu qu'il lui restait et a pu atteindre encore à une hauteur de deux mille pieds environ.

N'ayant plus de soupe et est descendu à 5 heures et dix minutes dans un champ d'avoine coupée, situé entre la voie publique qui mène au Sault-a-Récollet et la voie ferrée du Pacifique au nord de la Montagne.

M. Salagnard a fait en sorte que le choc éprouvé en touchant terre fut le moins rude possible, mais il a encore surpris Mme Salagnard. Le cercle qui l'entourait a été brisé et le ballon a été projeté à terre. M. et Mme Salagnard sans les blessures cependant.

Le ballon prêt à reprendre son vol a fait un bond mais l'aéronaute a fait de sa main un anneau en se tenant à une clôture. M. et Mme S. agnard ont toutefois tombés dans un fossé qui se trouvait près de la clôture. Mais il n'y avait pas de danger de se noyer. Cinq minutes après, une foule de personnes sympathiques entourait M. et Mme Salagnard, et les félicitaient de leur heureux voyage aérien. C'était la vingt-neuvième ascension que M. Salagnard, fait depuis quelques années seulement.

Vers neuf heures, les heureux voyageurs étaient de retour au rez-de-chaussée du restaurant de M. Salagnard.

M. Salagnard dit qu'il a été très content du voyage et ajoute que Mme Salagnard n'en pourra jamais faire de plus beau.

Une guerre de races dans le sud

LES OUVRIERS DE LONDRES

Quel sera le résultat de la grève? — Un complot avec les patrons sur le point d'être accepté. — Les forces employées au déchargement des abattoirs. — Les ouvriers étrangers forcés d'abandonner leur ouvrage. — Fonds soulevés en faveur des grévistes.

Londres, 3 septembre. — On a proposé aux grévistes, un compromis accordant six heures de l'heure pour une journée de 10 heures et sept pence par heure extra. Mais leur chef est actuellement à considérer cette offre et on ne sait pas encore si elle sera ou non acceptée. Une déléguation des armateurs est allée trouver les directeurs des compagnies de docks pour leur demander de baisser les propriétaires de navires libres de faire eux-mêmes leurs conditions aux ouvriers. Les directeurs des compagnies disent qu'il est impossible de faire cet arrangement à moins de céder sur les points suivants: les grévistes consentent à une réduction des gardiens des quais on a adopté une résolution demandant aux grévistes d'accepter les conditions qu'on leur propose.

Une petite difficulté s'est élevée dans les rangs grévistes à propos des fonds prélevés pour eux. \$22,500 ont été collectés hier et les armateurs se plaignent qu'ils n'ont pas leur part de cet argent. Il faut se hâter d'ajouter que ce différend n'est que fort peu de chose et que l'harmonie qui règne parmi les ouvriers est admirable.

Les compagnies de docks se montrent un peu plus satisfaites de la tournure que prennent les affaires. Elles ont un plus grand nombre d'employés à l'ouvrage. Ceux-ci se composent d'hommes qui ont abandonné la grève et d'étrangers. On affirme que les grévistes sont à la veille de se remettre à l'ouvrage.

Une troupe de huit cents hommes ont envahi le dock Albert et ont forcé les travailleurs à se retirer. Un grand nombre d'ateliers de tissage ont été fermés à cause de la dépression qui existe actuellement dans le commerce. Le gouvernement emploie des forces au déchargement des navires. Environ trois mille tailleurs se sont mis en grève hier matin. On dit que Burns a donné aux grévistes l'ordre de se rendre aux docks pour en expulser ceux qui travaillent.

Rochester, 3 septembre. — Une grande excitation a été causée ici par la grève des ouvriers de Londres. Les grévistes stationnent par piquets près des gares de chemins de fer et pris des quais où accostent les paquebots pour empêcher le débarquement des ouvriers engagés à l'étranger. Il paraît que deux des sociétés les plus considérables ont décidé d'accepter les conditions des grévistes, mais ceux-ci refusent de travailler tant que toutes les compagnies n'auront pas suivi cet exemple.

Dundee, 3 septembre. — Un congrès de la chambre de Commerce siégeant ici a déclaré que les ouvriers ont pieusement raison dans leurs demandes et que les patrons agissent envers eux d'une manière tout à fait arbitraire; on a aussi longuement acclamé le nom de Burns et décidé d'aider les grévistes par des secours pécuniaires.

Melbourne, 3 septembre. — Les grévistes des docks de Londres ont, en ces sympathies générales et de forte acclamations ont été soulevés pour les encourager.

William O'Brien acclamé

Cork, 3 sept. — William O'Brien a été transféré hier à la prison de Galway. Sur la route qu'il a parcourue, le peuple l'a vivement acclamé.

Le gouvernement français s'empare des Philippines

Paris, 3 sept. — Suivant une loi récemment passée, le gouvernement français a pris officiellement possession des bureaux de télégraphe. La compagnie intéressée a protesté contre cette action du gouvernement comme illégale.

DÉPÊCHES Nouvelles de Montreal

Suicide.—En val audacieux.—Fénelles de curé Rousselot.—Assaut meurtrier de curé Rousselot.—Assaut meurtrier de curé Rousselot.

Conseil municipal de St Sauveur La question d'annexion

Tous les conseillers sont présents; M. le maire Kirounek est au fauteuil. Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. le conseiller Fiset propose que la somme de \$50 soit donnée à la musique de l'Union Lamblotte, afin de lui venir en aide.

7 h a m lundi. Il est arrivé hier matin dans notre port.

Ligne Beaver Le str Lake Ontario, capt. H. Campbell parti de Liverpool, le 2 août, avec 122 passagers de cabine, 35 de seconde classe, 84 chevaux et un cargo général, est arrivé dans notre port lundi, à 6 h a m. Après avoir débarqué des passagers, il a continué pour Montréal.

Le Bal Vice-Royal VENANT JUSTEMENT D'ETRE RECUES

Les dernières nouveautés pour MESSIEURS HABITS DE DESSOUS EN SOIE EN GAZE CHEMISES DE TOILETTE COLLETS GANTS ETC., ETC., ETC.

AVIS Aux Marchands de Grains et aux Cultivateurs

NOUVEAU MOULIN A FARINE Mouture sur commande de Grains de toutes espèces PRIX ORDINAIRES

LA COMPAGNIE CHINIC Fabricants de Moulages et Négociants en articles de Meunerie

82-RUE DE LA CHAPELLÉ-82 SAINT-ROCH

DE PARIS Nous venons de recevoir d'un commissionnaire de Paris:

257 Chapeaux DE FEUTRE GARNIS POUR DAMES

Un des vols les plus audacieux dont nous ayons entendu parler a été commis hier, M. John McLean, commis de M. Meunier, fabricant de fromage de Lancaster est venu en cette ville hier pour déposer un chèque accepté de \$19,000 à la banque de Québec.

M. Cléophas Rochette dit qu'il ne veut pas accepter la démission de M. Lelièvre, car il pourrait changer d'idée, vu les circonstances sous lesquelles il a offert sa démission.

Barque Plantagenet, This, Greenock, Dobell, Beckett et, les. —Kato Barrill, Beveridge, Dublin, E. H. Duval, les.

Maison à vendre ou à louer à St-Valier Une magnifique maison avec un bon jardin, dans un quartier agréable, à proximité d'un chemin de fer.

Hôtel Richelieu M. E. LAPOINTE, propriétaire de l'Hôtel Richelieu, 63 rue Notre-Dame, vient d'ajouter à son établissement, une splendide salle à dîner qui sera ouverte à toute heure et à tout prix.

La merveille du jour LE "GEM" L'ESSEL APPROUVE ET RECOMMANDE PAR LES MÉDECINS

Orgues - Harmoniums Une quantité d'Orgues-Harmoniums de tous modèles et de tous prix pour Salons, Chapelles et Eglises

ARTHUR LAVIGNE 55-RUE DE LA FABRIQUE-55

BAZAR DE SILLERY Ce bazar organisé en faveur de l'école des Frères de cette paroisse sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal, sera ouvert depuis le 2 SEPTEMBRE jusqu'au 14.

Les funérailles du curé Rousselot ont eu lieu, ce matin, avec grande pompe à l'église St-Jacques. Mgr Fabre était présent et a chanté le service funéraire.

M. Jean Drolot, dit que si M. Piquet veut absolument partir, qu'il le fasse. Il serait regrettable aussi de ne pas accepter la démission de M. Lelièvre qui semble vouloir retourner faire son métier de cocher de place.

SS. Polynesian, Wylie, Liverpool, Al-lans, Rae et cie. J Gordon, Curley, Whitehall, N Y, John Breakley.

PELLETIERA MORENCY 319-Rue St-Joseph, St-Roch, Québec-370

LES DIMANCHES et organes accordés et réparés 7 août-12 J

La nouvelle parvint à la station centrale de police, hier matin, qu'un meurtre avait été commis à St-Laurance à la veille au soir. Les recherches ont prouvé qu'un vieux cultivateur nommé Ouellet, a été battu presque à mort.

M. le Dr Fiset parle ensuite au sujet de la question des taxes scolaires. Nous donnons toutes les explications voulues dans le compte-rendu de l'entre-vue que nous avons eue avec M. Fiset, et que nous publions dans une autre colonne.

Table with 3 columns: Heures, matin, soir. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

LA VERITE Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

LE BAL DES CITOYENS En l'honneur de Leurs Excellences le gouverneur général et Lady Stanley de Preston.

L'hôtel du Parlement MARDI, LE 10 SEPTEMBRE PROCHAIN

COMPÉTITION CHAQUE DEPARTEMENT EST AU COMPLET

SYNDICAT DE QUEBEC RUE ST-JOSEPH, ST-TOCH

Terre à Vendre UNE MAGNIFIQUE TERRE de quarante arpents de profondeur sur trois arpents de largeur, contenant une mine abondante de charbon.

A. E. BOISSON & Cie Balance d'un Fonds de Banque

50c DANS LA PIASTRE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE

DAVID FOURNIER, St-EUGÈNE, comté de l'Islet

LIGNE DOMINION Steamers de la Malle Royale

Table with 3 columns: Date, Steamer, De Montréal, De Québec. Rows for 5 juillet, 12, 19, 26, 2 août, 9, 16, 23, 30.

COMPAGNIE DE NAVIGATION

Richelieu et d'Ontario Québec et Montreal Le steamer QUEBEC, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon le mardi, jeudi et samedi.

LA LIGNE DU SAGUENAY

QUEBEC ET CHICOUTIMI Le vapeur UNION, capitaine Lechours, partira du quai St-André à 7 heures, 30 a. m., tous les MERCREDIS.

FOIE PILULES MAGIQUES

J. E. P. RACICOT Pour le traitement du Foie

J. E. P. RACICOT Fabricant de Remèdes Sauvages



LA VERITE Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

LE BAL DES CITOYENS En l'honneur de Leurs Excellences le gouverneur général et Lady Stanley de Preston.

L'hôtel du Parlement MARDI, LE 10 SEPTEMBRE PROCHAIN

COMPÉTITION CHAQUE DEPARTEMENT EST AU COMPLET

SYNDICAT DE QUEBEC RUE ST-JOSEPH, ST-TOCH

Terre à Vendre UNE MAGNIFIQUE TERRE de quarante arpents de profondeur sur trois arpents de largeur, contenant une mine abondante de charbon.

A. E. BOISSON & Cie Balance d'un Fonds de Banque

50c DANS LA PIASTRE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE

LA LIGNE DU SAGUENAY

QUEBEC ET CHICOUTIMI Le vapeur UNION, capitaine Lechours, partira du quai St-André à 7 heures, 30 a. m., tous les MERCREDIS.

J. E. P. RACICOT Fabricant de Remèdes Sauvages

LA VERITE Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

LE BAL DES CITOYENS En l'honneur de Leurs Excellences le gouverneur général et Lady Stanley de Preston.

L'hôtel du Parlement MARDI, LE 10 SEPTEMBRE PROCHAIN

COMPÉTITION CHAQUE DEPARTEMENT EST AU COMPLET

SYNDICAT DE QUEBEC RUE ST-JOSEPH, ST-TOCH

Terre à Vendre UNE MAGNIFIQUE TERRE de quarante arpents de profondeur sur trois arpents de largeur, contenant une mine abondante de charbon.

A. E. BOISSON & Cie Balance d'un Fonds de Banque

50c DANS LA PIASTRE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE

257 Chapeaux DE FEUTRE GARNIS POUR DAMES

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

L'EXPOSITION DE SHERBROOKE LE COLONEL RHODES

Sherbrooke, 3 septembre.—Le progrès de l'Est publiera aujourd'hui l'entrefilet suivant: Savoir ehere. Le printemps dernier, les émissaires de l'association agricole des Cantons de l'Est sont revenus de Québec emportés de l'honorable colonel Rhodes qui leur avait accordé \$2000 pour les fonds de la prochaine exposition.

Bulletin maritime

Navigation océanique Steamers arrivés à venant de Esna Southampton New-York La Normandie Havre

Ligne Allan Le steamer Assyrian, capt. Bentley, parti d'ici, le 28, pour Londres est arrivé à destination samedi, ayant perdu deux moutons. Il avait à son bord 500 moutons et 418 bœufs.

Le steamer Circassian, parti d'ici le 23 est arrivé à destination samedi après-midi.

Le steamer Carthaginian, le capt. A. MacNicol, parti de Liverpool, le 22 août, via Moville, avec des passagers et un cargo général, est arrivé dans notre port lundi et a accosté au quai du Grand-Tronc.

Le str Polynesian capt. H. Wylie, après avoir pris ici la balance de sa cargaison, est parti lundi midi, pour Liverpool.

Grande Attraction

Nous recevons actuellement nos Marchandises Nouvelles D'AUTOMNE

LES MARCHANDISES SONT DE PREMIER CHOIX

Les prix défient toute COMPÉTITION

CHAQUE DEPARTEMENT EST AU COMPLET

SYNDICAT DE QUEBEC RUE ST-JOSEPH, ST-TOCH

Grande Attraction

Nous recevons actuellement nos Marchandises Nouvelles D'AUTOMNE

LES MARCHANDISES SONT DE PREMIER CHOIX

Les prix défient toute COMPÉTITION

CHAQUE DEPARTEMENT EST AU COMPLET

SYNDICAT DE QUEBEC RUE ST-JOSEPH, ST-TOCH

LA VERITE Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

LE BAL DES CITOYENS En l'honneur de Leurs Excellences le gouverneur général et Lady Stanley de Preston.

L'hôtel du Parlement MARDI, LE 10 SEPTEMBRE PROCHAIN

COMPÉTITION CHAQUE DEPARTEMENT EST AU COMPLET

SYNDICAT DE QUEBEC RUE ST-JOSEPH, ST-TOCH

Terre à Vendre UNE MAGNIFIQUE TERRE de quarante arpents de profondeur sur trois arpents de largeur, contenant une mine abondante de charbon.

LA VERITE Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

LE BAL DES CITOYENS En l'honneur de Leurs Excellences le gouverneur général et Lady Stanley de Preston.

L'hôtel du Parlement MARDI, LE 10 SEPTEMBRE PROCHAIN

COMPÉTITION CHAQUE DEPARTEMENT EST AU COMPLET

SYNDICAT DE QUEBEC RUE ST-JOSEPH, ST-TOCH

Terre à Vendre UNE MAGNIFIQUE TERRE de quarante arpents de profondeur sur trois arpents de largeur, contenant une mine abondante de charbon.

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

Chapeaux - Matelots DE FEUTRE GARNIS POUR Fillettes et Enfants

CORRESPONDANCE

LE PATINOIRE

Il really is too bad to see that the citizens of Quebec are to be deprived of a rink during the coming winter without knowing why. The Directors have not seen fit to make known publicly the reason for the stoppage of the work beyond that the federal government were the cause. I have made enquiries and from all I can gather it is all a piece of business on the part of the Minister of Militia. It appears that with a deal of difficulty an Order in Council was passed and signed by the Governor General granting a certain site to the Rink authorities. In this site was included a piece of land which on a certain plan deposited and registered was marked as a proposed street and intended to be a continuation of St-Eustache street which has been done away with and is no longer in existence. This site is a piece of land which was left after taking this site for the rink, between it and the wall to run the proposed street which would be more suitable in every respect. It would then make a splendid continuation of Dufferin avenue as intended by Lord Dufferin and also as intended by the city engineer when making a plan for the improvement of that portion of the city. This site was virtually moving the street a few feet northward from its original position. This would appear to be what was intended by the government when they passed the Order in Council. Six months after, when the work is proceeding and the foundation put in as I see, some little bird whistled something in the ear of the Minister of Militia which so roused his military ardour that he considered it almost sacrilege to get any nearer the wall of the city than the original street, although I could point out several places where this has been permitted and no serious injury has to my knowledge been done to the wall. I have already seen a building that would be very injurious to an open street. Forty feet I believe is what is supposed to be reserved at best. Well there seems to me room enough to reserve 40 feet, run the street and build the Rink also where it is begun. Then I am informed that another reason given by Government is that they cannot block a street. It does not appear to me to be a case of blocking a street at all but merely moving it a few feet nearer the wall. Another reason given is that they cannot give what does not belong to them. Now upon reference to the registry office I am told it will be found that every inch of ground granted by the Order in Council belongs to the federal government and that in order to get over any difficulties that might be in the way, the said Order in Council provided that a bill should be passed.

If the Government passed the Order in Council it is to be hoped for the welfare of the inhabitants of this great Dominion that they did not do so without knowing what they were doing. For that which they would be abusing of the signature of the Governor General. Then having done so there ought to be enough regard for their Order in Council to carry it out to the letter, and if they do not, then surely our law is not so defective as to prevent the Directors of the Rink being able to enforce the fulfillment thereof. The Directors appear to be waiting quietly for their should embarrass the Federal Government. Let them be up and doing and not allow themselves to be bullied in this way. Hoping to hear that the Federal Government have redeemed their word I remain,

Yours A SHAREHOLDER.

(Traduction.)

Monseigneur Il est vraiment trop malheureux que les citoyens de Québec soient privés d'un patinoire l'hiver prochain sans savoir pourquoi. Les directeurs n'ont pas jugé à propos de faire connaître publiquement la cause de l'interruption des travaux si ce n'est que le gouvernement fédéral est responsable. Je suis allé au ministère de la Guerre et j'ai pu découvrir que c'est tout simplement le gouvernement de la part du ministre de la Guerre. Il paraît qu'après beaucoup de difficultés, un ordre en conseil fut passé et signé par le gouverneur général accordant un certain site aux autorités du patinoire. Ce site comprenait une partie de terrain où, d'après un plan déposé et enregistré, était indiquée une rue projetée devant être la continuation de la rue St-Eustache qui a maintenant disparu. Il est évident que ce terrain fut par ordre en conseil, parce que le patinoire construit, il resterait assez de terrain entre cet édifice et le mur pour y établir la rue projetée, laquelle aurait été encore mieux située pouvant former une excellente continuation de l'avenue Dufferin tel que projeté par lord Dufferin et compris dans le plan d'amélioration de l'ingénieur de la cité. Ce n'était donc que rapprocher la rue un peu plus de la mur que le plan primitif. Cela paraît avoir été l'idée du gouvernement en passant l'ordre en conseil. Six mois après, les fondations posées et l'ouvrage avancé, quelqu'un vint à faire au ministre de la Guerre une confidence qui éveilla tellement son ardeur militaire qu'il découvrit tout à coup que c'était presque un sacrilège de rapprocher la rue des murs de la ville, quoiqu'il le journaux indiquent plusieurs endroits où la chose a été permise sans qu'il en ait résulté à ma connaissance aucun dommage sérieux pour les murs. J'ai déjà vu un bâtiment qui serait très injurieux à un open street. Quarante pieds je crois que l'espace réservé est de quarante pieds, et il me semble qu'il y a place pour une rue en laissant le patinoire où il est commencé. On m'informe qu'une autre raison donnée par le gouvernement, est qu'il ne peut bloquer une rue. Il me semble qu'il ne s'agit nullement de bloquer une rue, mais seulement de l'établir à quelques pieds plus rapproché du mur. On dit que le gouvernement ne peut donner ce qui ne lui appartient pas. Mais on m'assure qu'en se renseignant au bureau d'enregistrement, on découvre que chaque pouce de terre accordé pour le patinoire appartient au gouvernement fédéral et qu'il n'est pas possible de donner ce qui n'est pas à nous sans le consentement de ce gouvernement. Si le gouvernement fédéral a donné le site de la patinoire, il n'est pas possible de donner ce qui n'est pas à nous sans le consentement de ce gouvernement. Si le gouvernement fédéral a donné le site de la patinoire, il n'est pas possible de donner ce qui n'est pas à nous sans le consentement de ce gouvernement.

On m'informe qu'une autre raison donnée par le gouvernement, est qu'il ne peut bloquer une rue. Il me semble qu'il ne s'agit nullement de bloquer une rue, mais seulement de l'établir à quelques pieds plus rapproché du mur. On dit que le gouvernement ne peut donner ce qui ne lui appartient pas. Mais on m'assure qu'en se renseignant au bureau d'enregistrement, on découvre que chaque pouce de terre accordé pour le patinoire appartient au gouvernement fédéral et qu'il n'est pas possible de donner ce qui n'est pas à nous sans le consentement de ce gouvernement. Si le gouvernement fédéral a donné le site de la patinoire, il n'est pas possible de donner ce qui n'est pas à nous sans le consentement de ce gouvernement.

les intimides de cette façon. Espérons que le gouvernement fédéral accomplira bientôt ses promesses.

Je suis, etc

UN ACTIONNAIRE.

Québec - St-Sauveur

L'ANNEXION PROJETÉE

Entrevue avec des personnes importantes de St-Sauveur

Lundi l'après-midi un des reporters de ce journal a été chargé de se rendre à St-Sauveur afin de renseigner nos lecteurs sur ce qui se passe dans cette localité, du projet d'annexion.

Il est d'abord allé s'adresser au maire de St-Sauveur, M. Kérouac, qui lui a fait le plaisir de rencontrer à son bureau.

D'un autre côté notre représentant a pu pénétrer dans le conseil municipal, voir quatre des conseillers de St-Sauveur, MM. Marcel Lachette, Gaspard Rochette, Jean Droulet et monsieur le docteur Gingras.

Il est vrai qu'après la séance du conseil municipal nous avons eu un compte rendu dans une autre colonne, à l'occasion de la réunion de ces messieurs, avec qui il aurait désiré causer plus longuement.

Tout de même cet empressement que nous regrettons n'a peut-être pas grande importance, vu que ces messieurs nous ont informé qu'ils étaient et qu'ils sont encore de l'avis de MM. Kérouac et Patry, et aussi un peu de celui de M. le docteur Fiset, que nous avons eu le plaisir de faire causer et qui comme les autres a bien voulu répondre aux questions que nous lui posions.

Notre reporter a aussi eu le plaisir de rencontrer M. Philéas Corrivé, avocat et aiseur de la corporation de St-Sauveur. Ce monsieur ne partage pas les opinions des autres, tel qu'on le verra plus bas.

Avant d'entrer en matière nous désirons remercier ceux qui ont été assez bons de nous donner les détails que nous publions aujourd'hui au sujet d'une question qui préoccupe à un haut degré l'opinion.

M. KÉROUAC

Le reporter: M. Kirouac auriez-vous l'obligeance de me dire ce que vous pensez du projet de l'annexion de St-Sauveur à Québec?

M. Kirouac: Certainement, monsieur, avec plaisir. Je suis d'opinion que le projet sera avantageux pour St-Sauveur et cela à plusieurs points de vue.

D'abord, les contribuables de St-Sauveur auront le grand avantage de ne pas payer de taxes. Cela aura pour effet immédiat d'engager les compagnies d'assurances à réduire de beaucoup leurs taxes. De plus, au point de vue sanitaire, nous aurons un système de drainage qui laissera peu à désirer, avantage facile à apprécier et dont la population de St-Sauveur ressent la nécessité plus qu'un autre.

Il est vrai que quelques personnes sont opposées au projet maintenant discuté. Quelques-unes d'entre elles craignent que l'augmentation des taxes. D'autres sont mues par des raisons d'intérêt personnel.

D'autres encore, le docteur Fiset par exemple, s'opposent à l'adoption de ce projet, disant que la question de la paroisse n'est pas à St-Sauveur mais à Québec.

Une question plus grave: celle des écoles. Un nombre croissant de nos intérêts de St-Sauveur ne seront pas suffisamment sauvegardés en cette annexion.

Je suis d'avis qu'il faudra absolument demander au gouvernement de placer St-Sauveur sur un pied d'égalité avec Québec.

J'adhés volontiers que le projet d'annexion, si elle est adoptée, entraînera une augmentation dans le montant des taxes exigées. D'un autre côté, St-Sauveur bénéficiera de grandes améliorations qui seront faites. De plus, notre municipalité profitera des services de l'excellent bureau des pompiers que Québec possède et aussi d'un service de police complet.

Le reporter: N'est-il pas vrai, M. Kirouac, qu'à part les améliorations que vous venez de mentionner, St-Sauveur bénéficiera encore du nouvel état de choses sous d'autres rapports?

M. Kirouac: Oui, il y aura d'abord des améliorations dans nos rues. L'éclairage de ces dernières sera parfait, tandis que maintenant nos rues, du moins la plupart, sont dans un état déplorable, et pas du tout éclairées.

Le reporter: Voulez-vous me permettre de vous dire que quelques personnes, à Québec, se demandent si l'annexion de St-Sauveur à Québec ne va pas être une source de dépenses pour cette ville, dépenses faites entièrement au profit de St-Sauveur?

M. Kirouac: Permettez-moi de vous dire, à mon tour, que ces gens font erreur, car dès la première année de son annexion, St-Sauveur donnera à Québec des revenus assez considérables pour qu'il n'y ait pas de déficit, on se sert de la première année, elle sera largement compensée par les résultats obtenus durant l'année suivante et celles qui la suivront.

Le reporter: Pourquoi y aurait-il un déficit entre les revenus et les dépenses durant la première année?

M. Kirouac: Cela s'explique par le fait que la ville de Québec aura à faire des dépenses assez considérables pour l'acquisition de l'aqueduc et des travaux de drainage.

Mais, au reste, le prestige de votre ville à l'étranger sera plus grand vu l'augmentation de la population. L'annexion de St-Sauveur entraînera fatalement celle de la banlieue de Québec.

De son côté St-Sauveur gagnera un changement, car si les citoyens paient plus pour taxes, ils paieront infiniment moins pour les assurances et ils seront mieux protégés.

M. J. H. Patry:

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

Il nous dit qu'il est fortement en faveur du projet d'annexion. Tous ses amis pensent de même, et, naturellement, il est en faveur. Les grandes améliorations dont bénéficieraient les habitants ont une raison suffisante. Il y a bien quelques arrières qui ne sont pas de cet avis, mais ils sont si peu nombreux que ce n'est pas à peine de se dégranger pour eux. Les sommes déposées à continuer à payer dans la boue et se proposent de quitter St-Sauveur afin de ne pas payer de taxes à Québec, qui sont faites à l'immense avantage de cette personne ne s'opposent pas.

coup plus exact, au point de vue de la ville, s'en rend.

Le reporter: Quels seraient les avantages, suivant vous, que St-Sauveur retirerait en s'annexant?

M. Patry: D'abord, un système de drainage, chose dont nous ne jouissons pas à St-Sauveur. Il y a bien la rue St-Valier qui souffre moins que les autres sous ce rapport, mais l'état générale, St-Sauveur est dans un état affreux. Dans la plupart des cas, il n'y a même pas pour le meilleur des raisons, les cours de drainage des maisons ont été trop souvent bouchés afin d'y creuser des fosses, que maintenant il ne reste plus de place. Aussi, surtout au pied du cap après une pluie suivie d'un soleil ardent, les miasmes qui règnent sont d'un caractère très dangereux. Dans la plupart des cas les égouts, qui à St-Sauveur, sont à découvert, sont remplis d'un mélange d'eau et d'exhalé une odeur difficile à décrire.

Le reporter: Dites donc, s'il vous plaît, ce que vous pensez de la question du parc, si elle péciserait beaucoup dans la balance lorsqu'il s'agira du projet d'annexion.

M. Patry: Très peu de personnes se sont occupées du projet d'un parc. Quelques-uns s'en étaient occupés d'abord, maintenant c'est fini, on n'en entend plus parler.

Le reporter: Que pensez-vous du projet d'annexion au point de vue financier?

M. Patry: Je crois que les calculs faits par M. Baillargé, en ce qui regarde le coût des améliorations à être faites, sont exagérés. Les revenus que donnera St-Sauveur, de la première année, seront d'au moins \$60,000, et les dépenses que Québec aura à faire, pour l'aqueduc et le drainage seront amplement payées par cette source de revenu.

De plus, depuis des années, il est très difficile de se procurer des logements à des prix raisonnables à Québec. Ici, à St-Sauveur, les lots à bâtir se vendent à très bon marché. Le tramway projeté se rendra à peu de frais, on n'importe qu'elle partie de votre ville. Une fois l'annexion faite, l'aqueduc introduit et les travaux de drainage complétés, St-Sauveur agrandira; un grand nombre de Québécois viendront s'y construire une résidence et l'aspect de la ville sera complètement changé.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

foi. M. Langelier a carrément déclaré que Québec gagnerait \$25,000 par an, si le projet d'annexion est adopté.

Tout comme M. le docteur Fiset, M. Corrivé n'a pas vu de franchiser un certain nombre de propriétaires ou de locataires qui ne paient pas un montant suffisant de taxes. A l'heure qu'il est, à St-Sauveur, un propriétaire possédant un immeuble de la valeur de \$200, a le droit de voter, tout comme un locataire qui paye \$24 de loyer.

M. Corrivé dit être prêt à accepter l'annexion avant que St-Sauveur soit en mesure de constater des avantages réels offerts par la ville de Québec. Il veut l'aqueduc de suite, mais désire avoir les détails précis, par exemple quant aux dates, sur les améliorations promises par Québec. Il voudrait aussi que la nature de ces améliorations fut bien définie.

Il trouve aussi injuste que, comme à Québec, les propriétaires de maisons ne soient pas obligés de voter à l'entrée de la rue, en face de leurs résidences.

Ceux qui habitent des rues où il ne passe presque pas de voitures, des rues tranquilles ne devraient pas être obligés de payer pour la réparation des rues fréquentées. Par exemple de quel droit St-Sauveur, ou encore les propriétaires de parties tranquilles de la ville, seraient-ils appelés à payer pour le pavage on pierre des rues St-Paul et St-Pierre, ou encore être appelés à payer les frais d'embellissement de la Grande-Allée, rue qui conduit au Palais législatif.

M. Corrivé est aussi d'avis, tout comme monsieur le docteur Fiset, que l'influence de la ville de Québec devrait être mise au service de St-Sauveur au sujet de la question de la gare et de la voie d'évitement. Il désire ajouter qu'il n'est pas prêt à traiter la question qu'il est dans le moment, il étudie les conditions d'annexion de villages à villes, surtout en ce qui concerne les environs de Montréal.

M. Corrivé nous a aussi informé que le projet d'annexion, tel que proposé, est très mauvais, que personne à St-Sauveur y songerait et que pas un homme sérieux n'oserait se prononcer en faveur de ce projet.

Il est propriétaire à St-Sauveur, et c'est à ce point de vue, le seul, qu'il s'oppose au projet d'annexion.

Le reporter: N'est-il pas vrai, M. Corrivé, qu'un nouveau journal va être fondé et que ses rédacteurs auront pour mission de combattre le projet d'annexion?

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

M. Corrivé: Oui, monsieur, cela est vrai. Ce journal aura pour titre: Le Réveil. La publication commencera sous peu de jours.

Maintenant, il ne m'est pas permis de vous dire si j'en serais le rédacteur en chef.

Nous nous sommes ensuite mis à la recherche d'autres personnes opposées au projet d'annexion. Nos recherches ont été consciencieusement faites, mais elles ont eu un résultat déplorable.

Accidents

Samedi matin, sur la rue de la Couronne à Saint-Roch, un camion qui était occupé devant un magasin à installer des marchandises avec une longue perche, la perche maladroite ment tomber dans les jambes d'une personne du nom de Trudelle. Celle-ci, une fille très âgée et faible, et qui s'agissait sa vie comme couturière, s'est luxé le bras gauche en tombant sur le pavé; elle se trouve pour quelques jours dans l'impossibilité de vaquer à ses occupations.

Dimanche soir, un jeune homme employé comme commis dans une épicerie descendait la rue St-Clair, quand il s'est accroché le pied sur un obstacle et est tombé face contre terre, se cassant plusieurs dents et s'infligeant une blessure sérieuse à l'œil gauche.

Concours d'artillerie

Le concours annuel de l'Association d'Artillerie du Dominion, à l'île d'Orléans, aura lieu le 9 courant. On croit que 23 batteries y prendront part, dont six de la brigade de Halifax, trois du Nouveau-Brunswick, trois de l'île du Prince-Édouard, six de Montréal, une de Lévis, une de Québec, une de Digby, N.-B., une de Yarmouth, N.-E., et une de Picton, N.-E. Ontario ne sera pas représenté.

Tra Hall

L'ancienne Salle Victoria, de la rue Ste-Anne, qui, sous le nom de Salle St-Patrick, a été complètement détruite par un incendie l'hiver dernier, vient de renaitre de ses cendres, grâce à l'énergie impulsive du comité de direction de l'Institut Littéraire St-Patrick. Les travaux de reconstruction, commencés dès les premiers jours du printemps, sont à la veille d'être terminés. En ce moment, les peintures sont à l'œuvre et les décorations intérieures et extérieures sont parachèvement vers la fin de septembre courant. Cette salle qui promet d'être charmante et fort confortable contiendra près de neuf cents personnes; le parquet sera muni de chaises à bascule du modèle le plus perfectionné et ne laisse rien à désirer comme confort.

L'inauguration de cette salle, qui sera connue sous le nom de "Tra